



Fille italienne Vol art code penal 311-3

Par **choppergaia**, le **19/10/2015** à **21:46**

Bonjour,

je suis une fille italienne et je suis convoquee dans le tribunal correctionnelle pour une vol de 215,50 euro dans une magasin Cultura.

Premier fois que je suis dans une gendarmerie en France.

Je suis domiciliee en France et je suis travailleur saisonnier.

Faits prevus par:

ART 311-1 ART 311-3 code penal.

Reprimes par:

ART 311-3, ART 311- 14 1°2°3°4°6° code penal.

Code natinf 07151/juc/delit penal.

le risque pour moi peu etre vreiment la prison u solement de payer une ammende?

Je suis vreiment inquiete.ù

merci beaucoup pour tout les information.

GAIA